



POURCIEUX

La voix aurélienne

Bulletin n° 61

SOMMAIRE

Page 1

Un calamentran fantastique

Page 2

Le dernier discours du maire

Page 3

Le mot du maire

Page 4 et 5

Vie municipale et scolaire

Brèves de conseil

Une nouvelle école maternelle

Pages 6 et 7

Informations

Accueil de loisirs

Déchets ménagers

Carnaval 2016

Le petit monde de Roger

Le CCF

Page 8

Agenda municipal

Pourcieux en fête

Le bouchon de Pourcieux

Etat Civil.

Mairie de POURCIEUX
Rue de l'Eglise 83470 POURCIEUX
Tel : 04 94 78 02 05
Fax : 04 94 59 73 73
mairie.pourcieux@orange.fr
www.pourcieux.fr

Printemps 2016

Nous retranscrivons ici, in-extenso, le dernier discours du maire Jean-Raymond Niola à ses administrés lors de la cérémonie du 8 mai, de même que, sur la page suivante, la déclaration du nouveau maire, Claude Porzio, après son élection.

Comme vous le savez, j'ai décidé de remettre mon mandat de maire de Pourcieux et c'est aujourd'hui la dernière cérémonie que j'ai l'honneur de présider devant le monument aux morts.

Si j'ai pris la décision de m'arrêter, c'est pour plusieurs raisons :

Cela fait plus de 33 ans que je suis élu à Pourcieux et je suis maire depuis 21 ans.

Après également 40 ans de vie professionnelle, je veux profiter complètement de ma retraite, auprès de ma famille et disposer de tout mon temps pour faire ce que j'ai envie, passer à autre chose.

La gestion communale me passionne toujours et je reste conseiller municipal pour continuer à participer au travail des élus.

Mes adjoints sont prévenus depuis le début du mandat que je m'arrêterai en cours de route.

Aujourd'hui, l'équipe municipale est très soudée, il n'y a aucun conflit et au bout des 26 mois de ce mandat, c'est le bon moment pour passer le relais.

Cette équipe a tous les éléments pour que la relève soit assurée, pour prendre les rênes de la gestion communale.

Dans quelques jours aura lieu l'élection du nouveau maire et c'est logiquement Claude Porzio, mon premier adjoint, qui me succèdera.

Claude, tu sais que tu as toute mon estime et tu pourras compter sur moi, comme sur l'ensemble des conseillers, dans cette nouvelle fonction.

J'ai eu la chance, au cours de mes mandats, d'oeuvrer avec une majorité d'élus très attachés à leur commune, qui ont su garder le sens de l'intérêt général, quelles qu'en soient les difficultés.

Je les remercie tous pour l'aide et le soutien qu'ils m'ont apportés dans ma charge et je souhaite à l'équipe actuelle de tout mettre en œuvre pour continuer à faire avancer ensemble notre village.

Je remercie également tous les agents communaux pour leur travail, leur attachement à la commune et leur motivation et sans qui les élus ne pourraient pas mettre en œuvre la politique communale.

Et surtout je vous remercie tous, chers concitoyens, chers amis, pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces années et en me faisant l'honneur d'être à la tête du conseil municipal depuis 4 mandats.

Je quitte cette fonction sans regrets mais avec la certitude d'avoir vécu une aventure enrichissante.

Jean-Raymond Niola

Cher Jean-Raymond, Le moment de citer tout ce que tu as fait pour le village, qui sous tes différents mandats, est passé de moins de 300 âmes au début des années 83 à plus de 1400 habitants en 2015 n'est pas encore venu, puisque tu vas continuer à nous accompagner. Mais d'ores et déjà on peut, non on doit te remercier chaleureusement, tu nous laisses un village apaisé et très bien géré malgré des budgets de plus en plus contraints et des dotations en baisse constante.

de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens. Cette formule résume bien, je crois, tes qualités.

Maintenant avec tout le conseil municipal, notre challenge sera de faire au moins aussi bien que toi. De nombreux dossiers nous attendent, je pense en particulier à l'école, au restaurant scolaire, à la traversée du village, au giratoire, au City stade et à la gare routière, projets qui seront finalisés en direct ou en collaboration, notamment avec le Conseil Départemental.



Ta décision de démissionner de ton mandat de Maire est personnelle, très respectable et n'apporte pas de commentaires particuliers, mais je peux témoigner que tu as anticipé et préparé sereinement cette décision importante pour la commune.

Lors d'un prochain conseil municipal, je proposerai de demander à Monsieur le Préfet de t'attribuer le titre de maire honoraire de Pourcieux.

Cette distinction honorifique correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard

Pour terminer, je tiens à vous dire que vous assistez aujourd'hui à un passage de témoin dans la continuité municipale qui prévaut à Pourcieux depuis plusieurs décennies. Ainsi tout est plus facile, dès cet instant ma seule préoccupation est de continuer, avec tous les membres du Conseil Municipal, à travailler dans l'intérêt du village et de ses habitants sans esprit partisan ni arrière-pensée.

Jean-Raymond, sois fier de ce que tu as fait durant ces 33 années consacrées au service de la commune.

Claude Porzio

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 de la commune .

Fonctionnement :

Dépenses

Recettes :

Prévu:1 234 146,52 € Prévu :1 234 146,52 €

Réalisé 1 178 607,72 € Réalisé 1 180 136,41€

Investissement :

Dépenses

Recettes :

Prévu : 240 918,63 € Prévu : 240 918,63 €

Réalisé : 210 231,38 € Réalisé :193 998,00 €
à réaliser : 30 685,09 € à réaliser :7 500,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 16 233,38 €

Fonctionnement : + 1 528,69 €

Résultat global : - 14 704,69 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et donne la présidence à Monsieur Claude PORZIO. Ce dernier demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques et procède au vote du Compte Administratif 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de la commune avec 13 voix.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'application de la comptabilité M14, il lui appartient de délibérer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du budget communal et propose :

Fonctionnement :

Résultat de clôture : Excédent : 8 697,92 €

Investissement :

Résultat de clôture (avec soldes Restes à Réaliser) 8 697,92 €

Affectation du résultat : Affectation en investissement au 1068 : 8 697,92 €

Report en fonctionnement au 002 : 0,00 €

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le processus du vote des trois taxes. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les taux d'imposition pour l'année 2016. Les nouveaux taux sont les suivants :

Taxe d'habitation : 13,01 %

Taxe foncière (bâti) : 28,38 %

Taxe foncière (non bâti) : 98,30 %

Le total du produit attendu des trois taxes est de 646 533,00 € nécessaire pour l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2016 de la commune par section :

Fonctionnement :

Dépenses :1 296 178,00 €

Recettes : 1 296 178,00 €

Investissement :

Dépenses :565 627,57 €

Recettes : 565 627,57 €

Total Dépenses : 1 861 805,57 €

Total recettes : 1 861 805,57 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2016 avec 15 voix.

Séance du Conseil Municipal du 23 mai 2016

Élection du maire : Claude Porzio

Election des adjoints : Hélène Audiffren, Christophe Palussière, Elisabeth White, Robert Rieu.



L'école s'agrandit

En 1970 Renée Salvatori, conseillère municipale, enseignait dans la classe unique de l'école, avec un effectif de 25 élèves.

En 1981, comme le montre la photo, la classe unique de Chantal Roux ne comptait plus que 7 élèves. Avec cet effectif très problématique l'école communale avait frisé la fermeture.

Sur la photo : Au 2ème rang (5 debout) : Isabelle GARCIA, Claire MARTIN, Sandrine GARCIA, Sonia MARTIN, Isabelle BASSO.

Au 1er rang (2) : Carole CARVIN - Stéphane GARCIA

Faisons un bond d'une quarantaine d'années : les effectifs attendus pour la rentrée prochaine sont de 165 élèves.

L'Académie a proposé l'ouverture d'une septième classe pour la rentrée prochaine et le conseil municipal, favorable, s'emploie donc à mettre à disposition les locaux nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école.



Une école maternelle modulaire haut de gamme pour la rentrée.

Une école modulaire haut de gamme regroupera les trois sections de maternelle.

Cette nouvelle école comprendra trois classes différentes, un dortoir digne de ce nom, un espace de motricité constitué par un vaste hall d'entrée et une «salle de propreté».

Ce nouvel espace éducatif sera édifié dans la rue Gustave Aubert, à côté de la crèche et du futur restaurant scolaire, dans un terrain déjà viabilisé.

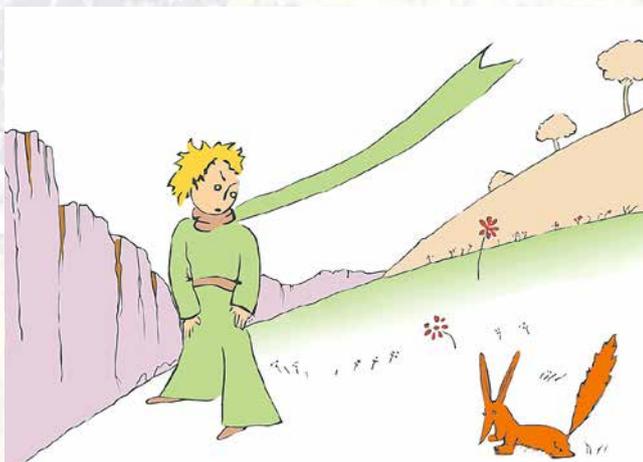
Les appels d'offres sont lancés. Si les délais de réalisation s'avéraient trop courts pour la rentrée, une solution d'attente est envisagée (Un bâtiment de type «Algeco» derrière l'école actuelle).

Quoi qu'il en soit les «petits» devraient intégrer leur nouvel univers au plus tard après les vacances de la Toussaint.

Nous rappelons que des projets sont à l'étude pour réaliser par tranches successives un restaurant scolaire, une école élémentaire et des équipements sportifs.

Attente n'est pas passivité. Comme Saint-Exupéry, faisons de notre vie un rêve (pour les jeunes de la commune) et de notre rêve une réalité.

Spectacles de fin d'année à l'école



Les 14 et 15 juin une comédie musicale sur le thème du «Petit Prince» sera jouée à 18 heures la salle des fêtes.

Ce spectacle mettra en scène les élèves de Mmes Chapelle et Versepuy.

Le 15 juin un spectacle de fin d'année se déroulera également de 11 heures 30 à 12 heures 45 dans la cour de l'école.

Les élèves de M. Guihneu et de Mme Catanese nous inviteront à faire un tour du monde en danses et chansons.

La commune de Pourcieux met en place un Accueil de Loisirs. Il se déroulera du 6 juillet au 5 août 2016 et recevra les enfants de 3 à 11 ans, nés de 2005 à 2013 (Attention : seuls les enfants ayant été déjà scolarisés seront acceptés). Le montant de la participation sera modulé en fonction des ressources de la famille (CAF, MSA, avis d'impôt sur le revenu).

La commune propose un tarif incluant un repas froid fourni par un prestataire. Les enfants inscrits sans repas rentreront chez eux pendant la pause méridienne.

L'inscription se fait à la journée.

Pour faciliter l'organisation de l'Accueil de Loisirs, les inscriptions devront être complétées et remises à la Mairie, avec le paiement, aux horaires d'ouvertures habituels, le plus tôt possible.



Déchets ménagers

Depuis le début de l'année 2016, des changements ont été opérés afin d'optimiser la collecte des déchets ménagers sur le territoire communautaire.

Le ramassage des sacs s'effectue les Lundis, Jeudis et Samedis, ils doivent être sortis les jours de collecte entre 6h00 et 7h30. Aucun sac ne devra être sorti sur la voirie en dehors de ces jours et horaires.

Dorénavant, la collecte est maintenue les jours fériés, à l'exception des 1^{er} Janvier, 1^{er} Mai et 25 Décembre. Pour ces trois dates, un report de collecte intervient en général le lendemain. Les dates de rattrapage peuvent être obtenues par téléphone auprès de la Communauté de Communes ou des mairies.

En ce qui concerne les sacs de déchets ménagers, veuillez contacter la mairie qui vous fournira les sacs, deux fois par an. N'hésitez pas à contacter un Ambassadeur de tri pour toute interrogation concernant la gestion des déchets, au 04 94 59 40 29 ou 06 76 24 52 35.



Amélioration de la sécurité piétonne.

La sécurité a dû être renforcée par l'adjonction de potelets dans le virage de la rue Marius Bourrelly.

Les stationnements hors emplacements dédiés dans ce virage, notamment le soir et le week-end ont conduit à la pose de dispositifs de sécurité supplémentaires, sous la forme de potelets et de barrière. Dorénavant cet espace sensible, l'un des plus étroits du village permet une circulation piétonne sécurisée, en particulier lorsque les mamans utilisent des poussettes en conduisant les enfants à l'école.



Déjections canines

Il est bien regrettable de devoir souligner à chaque bulletin, que les invitations au civisme restent lettres mortes en matière de déjections canines. Il faut maintenant renforcer les mesures coercitives.

Les enfants qui se rendent à la salle des fêtes pour des activités pédagogiques et les piétons sont quotidiennement confrontés à ce problème.

Les propriétaires de chiens doivent impérativement respecter les règles d'hygiène et de propreté collectives en ramassant les déjections, et en ne laissant pas divaguer leurs braves toutous.

Le Code Pénal par son article R.632-1, prévoit le ramassage des déjections canines, faute de quoi vous vous exposez à une amende de 35 €.



Carnaval 2016

Le comité des fêtes et les représentants des parents d'élèves ont organisé un défilé carnavalesque le samedi 26 mars 2016.

Le cortège s'est formé sur l'esplanade de l'espace culturel et s'est joyeusement dirigé vers la place Victor Jos ephChavet au son de rythmes exotiques sous une pluie de confettis.



L'éclectisme est l'exotisme étaient de rigueur dans les costumes des grands et des petits. On a particulièrement remarqué un char, hybride de vélorail et de tricycle, réalisé par la classe de M. Guinheu, le directeur de l'école. Ce char représentait «les maisons du monde», à croire que le fil rouge de l'année dans cette classe était le voyage autour du monde. Cet aspect cosmopolite sera par ailleurs repris, avec les chants du monde, pour le spectacle de fin d'année.



Le fantastique Calamentran aux nombreux yeux goguenards, faisait la nique avec sa langue et paraissait tout à fait serein, tant il est vrai qu'il savait que cette année, il ne serait pas immolé en place publique.

Le petit monde de Roger



Il est sur la colline de Sainte-Croix un petit atelier, une ruche vrombissante, pleine de bruits de ponceuse et qui sent bon le vernis et l'huile de lin.

C'est en ce lieu que Roger Belliaro s'adonne à sa passion de création d'objets artistiques insolites.

Après une longue période dédiée aux fontaines miniatures créées à partir de mallons de couvert, voici qu'il associe aujourd'hui de vénérables et nouveaux ceps de vignes à des santons.

Rien d'étonnant pour ce retraité qui a élu domicile au pays de la vigne et qui est originaire d'Aubagne, la ville des santons.

Il a récemment exposé quelques une de ses créations au village devant chez Mumu.

Le Comité Communal Feu de Forêt.

Les bénévoles du Comité Communal Feu de Forêt ont suivi plusieurs sessions de formation pour être fin prêts pour la saison estivale qui s'annonce sèche.

Comptant une trentaine de membres, ce comité communal, avec à sa tête le responsable du secteur de Pourcieux, Gilles-Ollivier Payan, participe également à des actions diversifiées.

Sa vocation première est la prévention des feux de forêt, mais il apporte aussi une aide à la logistique lors de manifestation telles que le Trail du Mont Aurélien.

Il participera également à la reconstitution du bouchon de Pourcieux le 17 juillet et son aide sera précieuse pour le balisage du circuit et la régulation de la circulation.



Session de formation à Pourcieux.



POURCIEUX EN FETE du 7 au 10/07/2016

Jeudi 7

Espace Culturel de la Gare

18h00 Inauguration de l'exposition "Un été 66"
Préparée par Robert Rieu.

Vendredi 8

Concours de Pétanque 2x2 équipes choisis

Frais de participation : 10,00 € par équipe - Prix : 80,00€ + les FP.
20h00 Inscription à la Salle des Fêtes - 20h30 Tirage

Samedi 9

Dans la cour de l'école

10h00 Jeux pour les enfants de 3 à 11 ans dans la cour de l'école

Sur la Place Victor Joseph Chavet

18h00 Grand LOTO

21h30 Retraite aux flambeaux et dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Dimanche 10

sur la place Victor Joseph Chavet

12h30 AÏOLI MONSTRE

- préparé par le traiteur « LA COMTESSE » à Marseille. Vin offert par les Vignerons du Basou,
- Participations : Adulte : 18,00 €, Enfant de moins de 12 ans : 10,00€

20h00 LASAGNES

- préparées par la Boulangerie de Pourcieux
- Frais de participation : Adulte: 12,00 €, Enfant moins de 12 ans : 8,00€

22h00 Soirée spectacle avec la troupe « STARDUST »

N 7
POURCIEUX
JUILLET 66
DEVIATION

50ème anniversaire de la déviation
Reconstitution du
BOUCHON DE POURCIEUX

Dimanche 17 juillet 2016 de 10h à 12h

<http://nationale2/historiqueprovence.com> <http://mairie.pourcieux@orange.fr>

Pourcieux commémore cette année, le 17 juillet 2016, le cinquantenaire de l'ouverture de sa déviation du premier juillet 1966.

Pour cette occasion, avec nos amis de l'association de Tourves (Association Nationale 7 Historique Provence) qui sont des spécialistes de ce type de manifestation et qui nous ont aimablement proposé leur aide, nous organisons une reconstitution du bouchon de Pourcieux.

Un défilé de voitures ayant circulé en 1966 se déroulera sur l'ex RN7 dans le village, de 10 h à 12 h et la circulation sera interdite à tous les autres véhicules.

Un apéritif sera offert sur la place Victor Chavet à 12 h 15 et un repas rassemblera les villageois qui le désirent à la salle des fêtes.

Ce repas organisé par le comité des fêtes et cuisiné par « La Comtesse Marseille » vous propose :

Melon-jambon de Parme/Gardiane de taureau/polenta/ Salade, fromage/ Glace, vin, café.

Il se tiendra à la salle des fêtes à 13 heures. Le prix du repas est fixé à 20€.

Merci de vous mettre en relation avec le comité des fêtes pour les inscriptions.

Joies et peines (depuis la parution du dernier bulletin)

Ils ont vu le jour : Clara FHIMA PIN née le 23/02/2016- Gatien SAINT-MARTIN né le 5/03/2016- Alessio MALTESE né le 12/03/2016- Gabriel GUERIN né le 30/03/2016- Meyriam FEKIRI née le 9/04/2016- Alexis RISPAL né le 13/04/2016- Jade BEN CHABA MICALLEF née le 27/04/2016- Maëlys ACHARD née le 03/05/2016- Léonie BRUNO née le 12/05/2016- Maël RODRIGUEZ né le 17/05/2016.

Ils nous ont quittés : - MORISOT Timéo décédé le 16.09.2015- MALLET Renée épouse ROUX décédée le 14/03/2016- MULAS Yvonne épouse OLIVERO décédée le 16/03/2016- GUAZELLI Marie épouse ROSSI décédée le 18/03/2016- PREVOT Georges décédé le 04/05/2016- MOUCHET Gérard décédé le 26/04/2016. Coquillat Josette épouse Simon décédée le 30:25/2016

Ils se sont unis.

BOUNOUS Christophe et SARITEPE Safak le 26/03/2016- CALLERI Pascal et TORNAMBÉ Solange le 27/05/2016.